

L'engagement d'un Parc naturel régional en faveur du déploiement du Savoir Rouler à Vélo



Parc naturel régional de Chartreuse

Le Parc naturel régional de Chartreuse est situé sur les départements de l'Isère et de la Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Parc bénéficie de l'accompagnement et du cofinancement de Génération Vélo depuis l'année scolaire 2022-2023.



98 000 habitants



90 écoles élémentaires



2000 élèves de CM1,
2000 élèves de CM2



Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département Isère et Savoie
Catégorie Parc naturel régional
Secteur rural - périurbain



Budget du projet CA : 6000 euros (dont achat de matériel). Reste à charge collectivité : 4500 euros.

1/ Un investissement fort du Parc en faveur de l'éducation à la mobilité à vélo

Parmi les missions principales d'un Parc naturel régional se trouve la mission de sensibilisation et d'éducation des habitants au territoire. Au début des années 2020, les élus du parc décident ainsi de s'engager en faveur de l'éducation à la mobilité à vélo. Dès 2021, la collectivité bénéficie de l'accompagnement du programme MOBY, notamment pour la mise en place d'un Plan de Déplacements Établissement Scolaire (PDES) et pour sensibiliser les élèves à l'écomobilité scolaire. Dans le même temps, le parc devient lauréat de l'appel à projet AVELO1. Avec ces financements, la collectivité propose pour la première fois aux écoles sur l'année scolaire 2021-2022 - via son catalogue de projets pédagogiques - la mise en œuvre de cycles Savoir Rouler à Vélo auprès des élèves. Ce sont ainsi 22 classes qui ont été formées au Savoir Rouler. L'année scolaire suivante, la création d'un budget dédié et le cofinancement Génération Vélo viennent remplacer les financements du programme AVELO1, qui arrive à son terme.

2/ Une bonne articulation avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

Le Parc est composé de sept EPCI, dont la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, lauréate du programme AVELO2. En 2022, le Parc et la Communauté de Communes décident de co-porter et mettre en œuvre un schéma directeur cyclable commun. Cette même année, la Communauté de Communes, décide à son tour de dédier un budget spécifique à la mise en œuvre du Savoir Rouler à Vélo sur son territoire. L'EPCI souhaite en effet mettre en œuvre les grandes orientations de ce schéma directeur, dont la sixième s'intitule « apprendre à faire du vélo ». En bonne intelligence et pour une plus grande optimisation des forces en présence, il a été décidé que les chargés de mission du Parc continueraient de se charger de la coordination des cycles Savoir Rouler à Vélo.

3/ Planifier le Savoir Rouler en étroite collaboration avec la structure intervenante

Pour trouver des intervenants diplômés, un appel d'offre est lancé à destination des acteurs du territoire. Cartusiana Bureau Montagne de Chartreuse, regroupant des

« Une fois cette étape réalisée, nous [les intervenants] nous répartissons les classes à former, puis nous nous rendons dans les établissements pour rencontrer les enseignants, expliciter plus en détail le projet, et calibrer les plannings. »

accompagnateurs de montagne, moniteurs de ski, escalade, encadrants balades VTT, y répond. Est ainsi passé chaque année entre le parc et le bureau un marché public en lots. Travailler avec une telle structure s'avère en effet particulièrement intéressant pour les collectivités, qui n'ont ainsi face à elles qu'un seul interlocuteur.

Avant chaque rentrée scolaire, les services du Parc, de la Communauté de Communes et les intervenants se réunissent pour définir le nombre de classes qui se verront délivrer les cycles Savoir Rouler. Une priorité est donnée aux écoles qui souhaitent former plusieurs classes, et qui font de la formation de leurs élèves au Savoir Rouler à Vélo un véritablement « projet d'école ».

4/ Une volonté forte : l'harmonisation des pratiques et le continuum éducatif du Savoir Rouler

Au-delà de cette répartition des interventions, il a aussi été question de penser l'harmonisation des pratiques et le continuum éducatif. Les enfants sont ici formés dès la classe de CP. Les cycles 2 sont formés par les intervenants aux blocs 1 et 2, et les cycles 3 aux blocs 2 et 3, après une repasse rapide sur les bases du bloc 1, préalablement enseignées par les professeurs.

Chaque classe reçoit ainsi quatre séances d'1 h 30, encadrées de manière systématique par trois intervenants. Sur ces quatre séances, l'une est consacrée à la mécanique vélo, et deux à la préparation et à l'évaluation du bloc 3. Le travail sur le passage de vitesse est accentué, cette compétence étant particulièrement importante en milieu de montagne.

Sur le territoire du Parc, presque tous les enfants possèdent des vélos. Ils les apportent ainsi à l'école les jours de formation, et repartent avec entre les séances. La structure intervenante possède quant à elle tout le matériel nécessaire pour la bonne mise en œuvre des blocs 1, 2 et 3, ainsi que des chasubles, et devrait prochainement se munir d'une petite flotte de vélos pour en fournir aux enfants qui n'en auraient pas ou pour remplacer les vélos défectueux.

« Les enseignants sont particulièrement satisfaits de cette organisation, qui permet un renforcement et une continuité des apprentissages. »

Les avantages de Génération Vélo selon la collectivité

- L'apport d'un cofinancement significatif, permettant de former un nombre plus important de classes,
- La mise en lien faite avec d'autres collectivités d'autres territoires, permettant un partage d'expériences, et l'opportunité offerte de mettre en avant les projets réalisés.

Les avantages de Génération Vélo selon l'intervenant

- L'opportunité de suivre une formation spécialisée d'intervenant Savoir Rouler à Vélo dont les frais pédagogiques sont financés à 100 % par le programme,
- Une incitation financière pour les écoles et les collectivités à se lancer dans le déploiement du dispositif national.

Les facteurs réussites de ce projet !

- La décision prise par le parc de s'emparer du sujet de l'éducation à la mobilité à vélo dans le cadre de sa mission de sensibilisation et d'éducation des habitants au territoire, et d'y consacrer un budget dédié,
- Un travail en bonne intelligence entre le Parc et les EPCI qui le composent, pour que soient formés un nombre toujours plus grand d'enfants au Savoir Rouler à Vélo
- Une collaboration étroite avec Cartusiana Bureau Montagne de Chartreuse, regroupement de plusieurs moniteurs qualifiés et expérimentés, permettant un accompagnement renforcé auprès de chaque classe.

Contacts

Sylvène GRANDJEAN - sylvene.grandjean@parc-chartreuse.net - 04 76 88 75 20

Chargée de mission éducation au territoire du Parc naturel régional de Chartreuse

Carolyn DAVIES - mobilite@cc-coeurdechartreuse.fr - 04 76 66 65 26

Chargée de mission Mobilités actives vélo à la Communauté de communes Cœur de Chartreuse

Jean-Pascal FIORE/Lionel LARDIC - contact@cartusiana.com - 04 38 86 91 31

Moniteur MCF et accompagnateur chez Cartusiana Bureau Montagne de Chartreuse